

**Planification des tâches pour les apprentis en lien avec Konvink - Volée 2021 - 2024 - 2e année**  
(ne comprend pas un programme exhaustif des CI mais toutes les échéances y sont mentionnées)

	Août	Jusqu'au 1er mars 2023	1er jour entre le 20 et le 24 mars 2e jour entre le 27 et le 31 mars 2023	15 avril 2023	15 mai 2023		31 juillet 2023	15 août 2023		
			CI 3 programme		Après évaluation du Mandat 3, Transmission des notes aux apprentis et aux formateurs en entreprise					
Contenu des CI en lien avec KONVINK	Début de la 2e année d'apprentissage		Contrôle des e-test 3 et 4 Contrôle de l'avancement de l'autoévaluation des paquets d'objectifs Discussion du Mandat 3 et dernières explications							
Responsabilité de la personne en formation				Mise en ligne définitive du Mandat 3						
Tâches à exécuter par la personne en formation		UA 3 et 4, y.c. e-tests pour le 1er mars 2023								
		Projet du Mandat 3 à mettre en ligne jusqu'au 1er mars 2023	Terminer le Mandat 3 selon les dernières explications données au CI							
		Auto-évaluation des 2 derniers paquets d'objectifs avec invitation au formateur en entreprise pour évaluation avant le 31 juillet 2023 <b>(Attention : les 2 paquets doivent être évalués par le stagiaire et le formateur - 1 x par paquet minimum)</b>								
Responsabilité du formateur en entreprise	Suivi de l'auto-évaluation des stagiaires et évaluation des paquets d'objectifs sur invitation des stagiaires Elaboration et évaluation des STA 3 et 4									
			<b>Validation du Mandat 3 avant le 15 avril 2023</b>						<b>Dernier délai pour l'enregistrement des STA 3 et 4 dans la base de données BDEFA2</b>	
									Fin de la 2e année d'apprentissage	